

L'ATTENTE DE JUSTICE POUR ADAMA TRAORÉ

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 17 JUILLET 2019

Trois ans après, la vérité sur la mort d'Adama Traoré n'est toujours pas faite. Alors qu'elle allait être close par l'exonération de la responsabilité des gendarmes, c'est grâce à l'action des parties civiles que la justice a été contrainte de reprendre l'instruction.

La mort d'Adama Traoré et les difficultés à ce que la vérité soit faite illustrent un processus devenu habituel : les violences des forces de l'ordre ne sont poursuivies qu'exceptionnellement et les victimes rencontrent les plus grandes difficultés à obtenir justice.

Cela est vrai pour Adama Traoré et cela est tout aussi vrai des manifestants qui font l'objet des mêmes violences.

Cette situation qui conduit à un sentiment d'impunité des forces de l'ordre est dangereuse pour la démocratie.

C'est pourquoi la Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle à se joindre à la marche organisée par le Comité Adama Traoré, le 20 juillet 2019.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

